

(Vue 1)

Extrait des registres
de l'amirauté de France au siège
général de la table de marbre
du palais à Paris concernant les
déclarations des negres et
negresses faittes depuis le
premier janvier 1760 jusqu'à ce jour

S[ain]t Martin negre de conge arrivé par le navire
La Flutte du Roy à Morlaix le 11 janvier 1758 agé
d'environ 20 ans déclaré le 15 janvier 1760 par le
S[ieu]r Grauge rue de l'Hirondelle parvis S[ain]t André
chargé de pouvoir du S[ieu]r Dalcour conseiller
au conseil supérieur du Cap Francois.

Anne mulatresse arrivée par le navire l'Auguste
à Nantes agée d'environ 18 ans declarée le 15 fevrier
1760 par Dame Laplace epouse du S[ieu]r Langlois
logée à l'hotel S[ain]t Martin rue des menestriers.

Jean Baptiste débarqué à Nantes au mis d'aoust
1755 agé d'environ 16 ans declaré le 23 fevrier
1760 par le S[ieu]r Legier rue de la Harpe paroisse
S[ain]t Severin chargé de pouvoir du S[ieu]r Peyre capit[ai]ne
du regiment cavalerie de Lusignan

Bouqui de nation créolle de agé d'environ
32 ans declaré le 23 fevrier 1760 par le
Marquis de la Pailleterie rue du veilles
Escuillerie paroisse S[ain]t Sulpice.

Jean Louis nègre, Marion Negresse et Louissette
Mulatresse declaré le 5 mars 1760 par la D[am]e
v[eu]ve de Bourgogne habitante de S[ain]t Domingue
Logée....

(Vue 4)

Fait et délivré en l'amirauté de
France au siège général de la
table de marbre du palais à
Paris le huit mars mil sept
cent soixante dix sept

Bouée